



Conseil Municipal

Jeudi 14 novembre à 20h00

Espace Senet - Salle Guy de Maupassant



ORDRE DU JOUR



Adoption du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2019.

Compte rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT

1. FINANCES - ANNULATION DE LA PROVISION POUR RISQUE POUR L'ANNÉE 2019.
2. RESSOURCES HUMAINES - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.
3. RESSOURCES HUMAINES - CONVENTION D'ADHÉSION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION A LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE 2020-2025, SOUSCRITE PAR LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE POUR LE RISQUE SANTÉ AUPRÈS DU GROUPE VYV.
4. RESSOURCES HUMAINES – APPROBATION DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE RETRAITE CNRACL CONCLUE AVEC LE CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE.
5. URBANISME – GARANTIE DES EMPRUNTS ET CONTRAT DE PRÊT AVEC LA SOCIÉTÉ EFIDIS DEVENUE CDC HABITAT SOCIAL, POUR UNE OPÉRATION DE 20 LOGEMENTS LOCATIFS AIDÉS SITUÉE AU 31 RUE DE SABLONVILLE.
6. EDUCATION – APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LA PÉRIODE 2019-2021.
7. QUESTIONS ORALES.

Triel-sur-Seine, le 8 novembre 2019

LE MAIRE,



Joël Mancel

HÔTEL DE VILLE

Place Charles de Gaulle
78510 TRIEL-SUR-SEINE

mairie@triel.fr

www.triel-sur-seine.fr

01 39 70 22-00 (fax-22)